

Recherches sociographiques



Guy FRÉGAULT, *Le XVIIIe siècle canadien*

André Lachance

Volume 11, numéro 1-2, 1970

La Basse-Côte-Nord du Saint-Laurent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055489ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055489ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachance, A. (1970). Compte rendu de [Guy FRÉGAULT, *Le XVIIIe siècle canadien*]. *Recherches sociographiques*, 11(1-2), 185–187.

<https://doi.org/10.7202/055489ar>

ciens s'y intéressent depuis longtemps pour étayer les argumentations les plus contradictoires. Cette étude retrace, pour la première fois et à l'aide d'une documentation inédite, les heurs et les malheurs d'une institution qui a symbolisé les espoirs de libération économique du Canada français pendant plus d'un demi-siècle, et qui, presque à elle seule, a contribué à cette libération encore trop partielle et restée souvent individuelle.

Robert Rumilly est connu pour son irremplaçable et monumentale *Histoire de la Province de Québec*, qui vient d'atteindre les années 1940 avec son trente-neuvième tome. C'est à lui que les anciens des HEC ont confié la tâche de raconter l'histoire des soixante premières années de cette institution. Il le fait avec son habituelle impartialité qui n'exclut pas une sympathie continue pour son sujet et l'arrière-plan humain (le Québec canadien-français).

Cette monographie est plus que le livre d'or d'une institution qui a bien mérité de la patrie. On y relève des traits et des faits qui éclairent la mentalité québécoise et sa lente évolution jusqu'aux années 1960. Les difficultés rencontrées par les premiers directeurs d'origine européenne, le délicat accord avec l'Église sur le statut des HEC, l'aveuglement d'hommes politiques aux idées fort conservatrices en matière économique, l'incompréhension des milieux d'affaires face à ces entreprises à l'air trop académique, tout cela est raconté avec vie et documents à l'appui. Cette lecture ne laisse pas par moment d'être déprimante surtout dans les pages qui relatent les querelles des hommes. Il nous semble qu'à une époque pas très lointaine, au Québec, la maigreur des moyens rendait encore plus âpres les rivalités.

Pierre SAVARD

*Institut d'histoire,
Université Laval.*

Guy FRÉGAULT, *Le XVIII^e siècle canadien, Études*, Montréal, Éditions HMH, 1968, 387 p. (Collection Constantes, 16).

Guy Frégault, qui avait déjà enrichi l'historiographie du XVIII^e siècle canadien d'ouvrages aussi fondamentaux que *La civilisation de la Nouvelle-France* (1944), *François Bigot, administrateur français* (1948), *Le Grand Marquis: Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane* (1952) et *La guerre de la conquête* (1955), vient de réunir en un volume sept études qu'il avait déjà fait paraître, sauf la première qui est inédite, dans diverses revues spécialisées, entre 1956 et 1961, alors qu'il était au faite de sa carrière d'historien.

La plupart des articles publiés dans ce recueil, à l'exception des deux derniers, portent uniquement sur le premier quart du XVIII^e siècle canadien. Écrites dans une langue claire et élégante, basées principalement sur des sources de première main, ces études abordent tous les aspects importants de la vie canadienne du régime français.

Après avoir dressé un tableau économique et démographique de la Nouvelle-France, au début du XVIII^e siècle, tableau qui complète admirablement bien la belle étude de Marcel Trudel sur la Nouvelle-France, publiée dans les *Cahiers de l'Académie canadienne-française* en 1957, Frégault étudie successivement la vie politique, sociale et économique du Canada de l'époque.

Deux essais consacrés à la vie économique canadienne nous paraissent, par leur apport à l'historiographie canadienne, être les meilleurs du recueil: « Essai sur les finances canadiennes » et « La Compagnie de la colonie ».

L'« Essai sur les finances canadiennes » est encore l'étude la plus au point que nous ayons sur ce sujet. Après avoir démontré comment s'élaborait le budget canadien, Guy Frégault étudie les recettes et les dépenses de la Nouvelle-France et établit « leur stabilité relative » durant la plus grande partie de la première demie du XVIII^e siècle. Les rapports

entre les émissions de monnaie de cartes et les dépenses du gouvernement canadien sont aussi minutieusement analysés. On en arrive finalement à la conclusion que « de 1710 à 1740, la colonie ne coûta pas aussi cher au gouvernement français que celui-ci prit l'habitude de le déplorer ».

Cet essai, cependant, n'est pas sans reproche, car l'auteur aurait dû mentionner, au moins en note, l'ouvrage de P.-E. Renaud, *Les origines économiques du Canada*, dans lequel une vingtaine de pages sont consacrées à l'étude des finances canadiennes sous le régime français, et, à propos de la monnaie de cartes, le travail de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*.

Tout comme l'« Essai sur les finances canadiennes », l'étude de Guy Frégault sur « La Compagnie de la colonie » est toujours la meilleure que nous possédions. Aucun autre historien, depuis, ne s'est arrêté à examiner cette question. Et pourtant cet essai, comme le précédent, est loin d'être complet. L'auteur ne fait qu'esquisser à gros traits l'histoire de cette compagnie. Combien plus éclairante, pour la connaissance des structures sociales canadiennes de l'époque, serait, par exemple, une étude plus approfondie de chacun des actionnaires de la compagnie, etc. . . . Il y aurait là matière pour une intéressante étude.

L'étude que Guy Frégault consacre aux institutions politiques canadiennes et aux hommes qui, au début du XVIII^e siècle, les animaient, mérite aussi d'être mentionnée. Elle demeure encore, dans l'historiographie canadienne, l'essai le plus valable sur la question. Cependant nous aurions aimé que l'auteur précisât davantage la période retenue, spécialement lorsqu'il aborde les traitements que touchaient les fonctionnaires du roi (pp. 188 sq) : loin d'être stables, ces salaires varieraient constamment au cours du XVIII^e siècle; il aurait fallu le signaler. D'ailleurs, à ce sujet, n'aurait-il pas été intéressant de comparer les traitements de ces fonctionnaires du roi à ceux de la Nouvelle-Angleterre ?

Dans « l'Église et la société canadienne », après avoir examiné, entre autres, la question de la répartition des bénéfices ecclésiastiques et celle de la fixation des cures et du patronage des églises, Guy Frégault dresse un excellent tableau des conditions matérielles du clergé au début du XVIII^e siècle. Par la suite il démontre comment le clergé canadien, respectueux de la monarchie de droit divin, est soumis à l'État et laisse celui-ci intervenir dans ses affaires sans dire un mot. Il termine cette intéressante analyse en tentant à la fois de dégager le rôle que l'Église a pu jouer au sein de la collectivité canadienne et de situer le clergé dans l'échelle sociale en ce début du XVIII^e siècle canadien. Mais l'auteur aurait dû établir la situation de la recherche historique sur ce sujet. On aurait apprécié ici qu'il mentionnât, à propos de la question des bénéfices ecclésiastiques, des cures et des relations entre l'Église et l'État, les études de Claude Lessard: « L'aide financière donnée par l'Église de France à l'Église naissante du Canada » (*RHAF*, XV, 2, septembre 1961), de Honorius Provost: « Le régime des cures au Canada français » (*Rapport annuel de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1947-48, 1954-55), de C. Jænen: « Church-State Relations in Canada, 1604-1685 » (*Rapport annuel de la Société historique du Canada*, 1967); et de Guy Rocher la thèse de sociologie historique: *The Relations between Church and State in New France during the Seventeenth Century* (Ph. D., Harvard, 1957).

Le dernier article du recueil: « La colonisation du Canada au XVIII^e siècle » dépare l'ensemble du volume par son absence de notes et de références précises, alors que dans les six autres articles tout est scientifiquement étudié et prouvé. De plus comme Guy Frégault traite ici du développement de la colonisation française au Canada au XVIII^e siècle, l'excellente thèse d'Élisabeth Lunn, *The Economic Development of New France, 1713-1760* (Ph. D., McGill, 1942), aurait dû être signalée dans la « note bibliographique ».

Dans la conclusion de cet essai, probablement sous l'influence de Maurice Séguin, son collègue de l'époque (cet article ayant été publié en 1957), Frégault affirme que « en 1760-63, la conquête interrompt le processus de colonisation dans lequel il [le Canada] était engagé » (p. 386). C'est là faire fi de la thèse du professeur Fernand Ouellet qui, dans son *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, prouve que la conquête politique du

Canada par les Britanniques n'a pas interrompu le processus de colonisation. Il aurait fallu mentionner au moins en note, dans la réédition de cette étude, le travail de Fernand Ouellet.

Malgré tout, Guy Frégault fait preuve, dans ce recueil, d'une grande connaissance du Canada de l'époque, de son milieu social, économique et politique; tout au plus pouvons-nous lui reprocher quelques faiblesses bibliographiques et quelques répétitions presque inévitables dans un recueil d'écrits de ce genre; écrits, d'ailleurs, que l'auteur a donnés à l'éditeur sans les retoucher.

Nonobstant ces petites faiblesses, en groupant en un seul volume ces études dispersées ici et là en diverses revues spécialisées, la maison HMH a rendu un fier service aux étudiants et aux chercheurs. Mais il aurait fallu, pour que ce recueil fût davantage utile à ces derniers, l'accompagner d'une bibliographie et, surtout, d'un index analytique.

André LACHANCE

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.*

Roger DEHEM, *Planification économique et fédéralisme*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1968, 204 p.

Gouverner, c'est planifier. En ce sens, tous les gouvernements du monde planifient. Comme le dit l'auteur, « le mythe de la planification est un phénomène sociologique largement répandu aujourd'hui ». Mythe ou réalité, la planification occupe une place importante dans les préoccupations économiques et politiques contemporaines. L'intérêt s'accroît encore si l'on parle de planification dans un état fédératif où, comme le rappelle l'auteur, les problèmes de planification s'amplifient et se multiplient.

L'ouvrage du professeur Dehem représente le point le plus récent dans une continuité d'intérêt qui s'est manifestée au Québec plus que dans l'ensemble du Canada. Déjà en novembre 1963, les économistes de la Société canadienne de science économique tenaient un symposium à Québec sur le thème: « La planification économique dans un état fédératif ».

Dans une première partie, l'auteur décrit certaines expériences étrangères. On constate alors que toutes les véritables expériences de planification décrites ont été menées dans des états unitaires; les états fédératifs, à l'Ouest du moins, ne sont pas planificateurs. En effet si la planification est autre chose que l'administration traditionnelle des affaires publiques, elle exige au moins la construction d'un appareil technique à l'aide duquel on fixe des objectifs à moyen ou à long terme et par lequel on détermine les mesures à prendre pour atteindre les fins recherchées. Cependant cette description d'organisations et de politiques économiques étrangères revêt beaucoup d'intérêt pour l'étude comparée des systèmes économiques, sans toutefois que se dégage aucun lien nécessaire entre ces expériences diverses.

La seconde partie de l'ouvrage, à caractère théorique, se subdivise en deux sections, l'une consacrée à la théorie générale de la planification dans les états unitaires et l'autre à la théorie générale de la planification dans un état fédératif. Il est plausible que les expériences des états unitaires décrits en première partie suffisent à fonder la première démarche, bien qu'il nous semble difficile de condenser une telle théorie générale en si peu de pages.

Nous nous demandons toutefois sur quelles expériences de planification véritable en régime fédératif, la Yougoslavie mise à part, l'auteur a basé la seconde théorie générale. Même lorsqu'on a compris qu'il s'agit d'organisation et de politique économiques, plutôt que de planification au sens strict, beaucoup de questions apparaissent insuffisamment développées. L'auteur énumère les problèmes de la politique économique dans un état